



## **INFORMATION PARKINGS A SÓLLER ET AU PORT DE SÓLLER**

**ZONE BLEUE**(zone réglementée par l'O.R.A.)

*ZONE BLEUE (réglementée par l'O.R.A.) **parkings publics prépayés: Parkings et aires signalées en bleu***

**Z.A.R ZONE ( VERTE )**

*Les zones marquées en vert sont réservées **exclusivement aux résidents identifiés : les visiteurs ne peuvent pas s'y garer.***

**APP Easy Park**

*Téléchargez l'application pour gérer votre parking à Sóller et au Port de Sóller. Plus facile, plus pratique et plus sûr. Scannez le code QR sur la machine ORA*

**REDUCTION IMMEDIATE D'AMENDE**

Si vous n'avez pas mis de ticket ou si votre ticket n'était pas visible, vous pouvez réduire votre amende en payant 20 € sous 48 heures. Pour dépassement de temps dans la zone ORA, le montant à payer sera de 10 € (paiement sous 48 heures également).

Où payer cette réduction d'amende ?

- Directement et immédiatement dans la machine ORA, comme indiqué.
- En personne aux bureaux de SÓLLER 2010, C/Hospici, 2, du lundi au vendredi, de 9h30 à 14h.
- Par virement sur compte bancaire, en indiquant le numéro d'immatriculation du véhicule et le numéro du rapport: IBAN ES17 2100 0047 7002 0033 1404 BIC: CAIXESBXXX

**HORAIRES DE CONTRÔLE**

***Haute saison (du 1er mars au 15 novembre, tous les jours)***

- Rues et parkings de Sóller (centre-ville) : de 9h à 20h
- Parking Sa Calatrava à Sóller : de 7h00 à 21h00
- Rues et parkings du Port de Sóller, EN ZONE BLEUE (O.R.A.) : de 10:00h à 19:00h
- Parking C/Lépanto, au Port de Sóller : de 7h00 à 22h00

**Basse saison (16 NOVEMBRE au 28/29 FÉVRIER, tous les jours)**

- Rues et parkings de Sóller (tous) : de 9h30 à 18h30
- Pas de zone ORA dans le port de Sóller

CONSULTEZ LES « ZONES O.R.A. » ET « ZONES Z.A.R. », L'EMPLACEMENT DES MACHINES DE STATIONNEMENT, L'ORDONNANCE RÉGLEMENTAIRE, LE TRAITEMENT DES BADGES RÉSIDENTS ET PLUS D'INFORMATIONS DANS SOLLER 2010 (C/Hospici, 2, Sóller; du lundi au vendredi, de 9h30 à 14h). OU DANS LE LIEN:

<https://soller2010.com/info/ora>

